

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie

N° W21-609954

87930



Maladie

Dentaire

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 941 Société :

Actif

Pensionné(e) Autre

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. 06.61.14.17.601

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :



HORLOGE ALLAL BEN ABDELLAH
Centre Allal Ben Abdellah



Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/09/2021	CD (G) faciale			INP : 091033639 Dr. BENAUD Spécialiste en Chirurgie d'ORL et Cervico-Faciale Chef du Département CHU TAÏ MO

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Bennis MEHDI Laboratoire D'ANALYSES MEDICALS BAN DOENI Rue Mohamed Diouan Casablanca 022 77 92 60 Fax 0322 44 55 05 lab.banndoene@ymail.com	28/09/2011	B250g PRAISY	315,000.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VIOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS
				<input type="text"/> DEBUT D'EXECUTION
				<input type="text"/> FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			<input type="text"/> COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			<input type="text"/> MONTANTS DES SOINS
				<input type="text"/> DATE DU DEVIS
				<input type="text"/> DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				



ORDONNANCE

E 24109729

Am Hochwasser fit
wurde.

- Cholesterol Total
HDL VLDL

- TG
- Glyc
- VS

Dr BENADADA H.
Spécialiste en Chirurgie
d'Orte et Cervico-Faciale
Chef du Département
ORL-OPHTALMO-STOMATO
CHP M. A. I. S. I.

Dr BENNIS Mehdi

Pharmacien Biologiste
DES en Biologie Clinique



Spécialisé en Biochimie, Hématologie, Immunologie, Bactériologie, Parasitologie
Prélèvement à domicile

الدكتور مهدي بنيس

إختصاصي في التحاليل الطبية

Facture

N° facture : 2021-2478

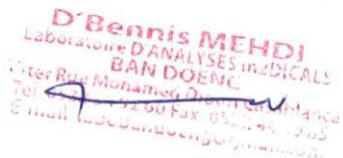
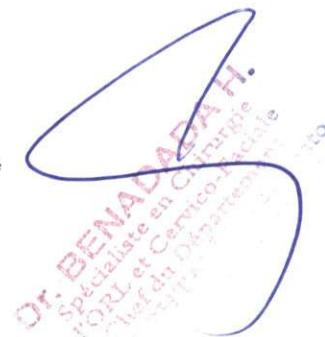
Edité le : 28/09/2021

Patient : Mme AIT MOULOUD Mokhlissa

Date prélèvement : 28/09/2021

Analyses	Valeur en B	Montant
VITESSE DE SEDIMENTATION	30	40,20
Glycémie à jeun	30	40,20
Triglycérides	60	80,40
Cholestérol total	30	40,20
LDL-Cholestérol	50	67,00
VLDL-Cholestérol	50	67,00
Total B	250	335,00
APB	1,0	10,00
Total		345,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Trois Cent Quarante-Cinq Dirhams ***



11 ثالثا، محمد الدبورى ساحة بوندونج (أمام رونو درب عمر) محطة طرامواي محمد الدبورى- الدار البيضاء

11 ter Rue Mohammed Diouri Place Bandøeng (Face Maison Renaut Derb Omar) - Tram Arrêt Mohammed Diouri - Casablanca

Tél. : 05 22 31 92 60 - Fax : 05 22 44 50 85 - Email : labobandoeng@gmail.com

Patente : 32105102 - C.N.S.S. : 2050277 - I.E. : 43301260 - ICE : 001654942000004

N° Compte Bancaire BMCI PAQUET 013 780 01082 00094100110 48

Dr BENNIS Mehdi

Pharmacien Biogiste

DES en Biologie Clinique



الدكتور مهدي بنيس

إختصاصي في التحاليل الطبية

Spécialisé en Biochimie, Hématologie, Immunologie, Bactériologie, Parasitologie

Prélèvement à domicile

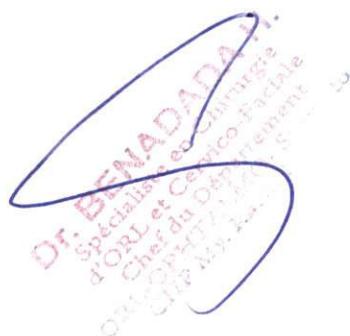
Mme AIT MOULOUD Mokhlissa

Dossier N° : 280921-006

Page : 2/2

BIOCHIMIE

		Valeurs Usuelles	Antériorité
Glycémie à jeun	: 1,11 g/l		1,05 (06/01/16)
Interprétation:			
- Sujet normal: 0.70 - 1.15 g/l			
- femme enceinte : < ou = 0.92 g/l			
Triglycérides	: 0,86 g/l	(0,5 - 1,5)	0,82 (06/01/16)
Cholestérol total	: 2,13 g/l	(1,55 - 2)	1,85 (06/01/16)
Résultat contrôlé			
HDL-Cholestérol	: 0,60 g/l	(Supérieur à 0,4)	0,60 (06/01/16)
LDL-Cholestérol	: 1,36 g/l	(Inférieur à 1,6)	1,08 (06/01/16)
VLDL-Cholestérol	: 0,17 g/l	(0,05 - 0,4)	



Nous vous remercions de votre confiance

Le Biogiste

11 ثالث، محمد الدبورى ساحة بوندونج (أمام رونو درب عمر) محطة طرامواي محمد الدبورى - الدار البيضاء

11 ter Rue Mohammed Diouri Place Bandøeng (Face Maison Renaut Derb Omar) - Tram Arrêt Mohammed Diouri - Casablanca

Tél. : 05 22 31 92 60 - Fax : 05 22 44 50 85 - Email : labobandoeng@gmail.com

Patente : 32105102 - C.N.S.S. : 2050277 - I.F. : 43301260 - ICE : 001654942000004

N° Compte Bancaire BMCI PAQUET 013 780 01082 00094100110 48

Dr BENNIS Mehdi

Pharmacien Biologiste
DES en Biologie Clinique



الدكتور مهدي بنيس

إختصاصي في التحاليل الطبية

Spécialisé en Biochimie, Hématologie, Immunologie, Bactériologie, Parasitologie
Prélèvement à domicile

Casablanca, le 28/09/2021

Compte rendu d'analyses



Dossier N° : 280921-006 Pvt du: 28/09/2021 7:57

Nom : Mme AIT MOULOUD Mokhlissa

Demandé par Dr : BENADADA

Page : 1/2

HEMATOLOGIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

VITESSE DE SEDIMENTATION

Première heure	:	40 mm
Deuxième heure	:	80 mm

Interprétation :

La vitesse de sédimentation est variable en fonction de nombreux paramètres physiologiques et cliniques du patient (âge, sexe...).

Les valeurs limites de normalité (pour la première heure) sont calculées selon les formules suivantes :

Homme : Age / 2

Femme : (Age+10)/2

Le Biologiste

11 ثالثاً، محمد الديوري ساحة بوندونغ (أمام رونو درب عمر) محطة طرامواي محمد الديوري - الدار البيضاء

11 ter Rue Mohammed Diouri Place Bandøeng (Face Maison Renaut Derb Omar) - Tram Arrêt Mohammed Diouri - Casablanca

Tél. : 05 22 31 92 60 - Fax : 05 22 44 50 85 - Email : labobandoeng@gmail.com

Patente : 32105102 - C.N.S.S. : 2050277 - I.F. : 43301260 - ICE : 001654942000004

N° Compte Bancaire BMCI PAQUET 013 780 01082 00094100110 48